

SPÉCIAL *Varilhes dans les années 60*



Numéro 101 / Décembre 2022

BULLETIN :
MUNICIPAL



www.ville-varilhes.fr

Un défi relevé par la Résidence autonomie et les enfants de Varilhes

**Pour le Bulletin Municipal de décembre 2022,
la mairie a lancé un défi à la Résidence autonomie :
celui de penser et de créer la couverture.**

Le Directeur, M. Gaétan Pouech, a invité les enfants de l'ALAE de Varilhes et ceux du Centre de Loisirs des Francas pour réaliser en commun ce projet, sur le thème retenu « Ensemble à la fête foraine ». Une occasion de renouer avec les rencontres intergénérationnelles, entre petits et grands enfants de 5 à 100 ans !

La fête foraine, c'est l'occasion de rappeler la culture vivante, le lieu du village où toutes les générations se retrouvent dans la joie, la convivialité et la solidarité. Art populaire par excellence, la culture foraine fédère et rassemble l'ensemble de notre société autour des idéaux de partage, de féerie et d'émotions.

Pour mener à bien cette mission, Mme Nadine da Cruz, art thérapeute et artiste peintre, qui mène chaque semaine divers ateliers créatifs au sein de la Résidence, a accepté d'animer deux après-midis dédiées à la création.

Les résidents étaient impatients d'accueillir et de créer avec les enfants. A leur arrivée, nous observions de larges sourires sur les visages et une petite euphorie dans la résidence. Après les présentations, Nadine a invité chacun à raconter un souvenir d'une fête foraine. Si pour les enfants, les moments joyeux dataient de quelques mois avec la fête de Varilhes, pour les résidents, les souvenirs étaient bien plus lointains mais avaient tous un goût de nostalgie. Micheline avait amené avec elle des photos et a eu beaucoup de plaisir à les partager, sa famille se réunissait à l'occasion de la fête foraine de son village.

Les enfants se sont installés à côté d'un résident après avoir choisi leur matériel, les médiums et les couleurs à utiliser. Ensuite ils ont laissé courir leur imagination et leur créativité. Les pinceaux, feutres, pastels gras, collages ont glissé sur le papier amenant à des échanges sur la vie, l'école, la famille et les souvenirs.

Plus qu'une association sur un projet commun, ce fut un moment fort de rencontre et de discussions entre générations, chacun avait des souvenirs de fête foraine à partager.

Ce temps convivial a été un réel plaisir et en se quittant, il est probable que le regard des enfants sur « le vieillissement » ait mûri. De nouveaux projets sont déjà lancés par la Résidence autonomie de L'agglo, pour renouveler ces moments de partage intergénérationnel, favorables à toute forme de bienveillance.



Remerciement aux enfants et aux résidents qui se sont impliqués dans ces ateliers, à Nadine da Cruz, à Gaétan Pouech et à toute l'équipe de la Résidence autonomie pour avoir relevé le défi !

Toutes ces créations ont été réalisées sur papier dimension 59,4 cm x 42 cm avec différents médiums :

- « **Le train fantôme** » : création réalisée par Jean (94 ans) et Timéo (8 ans)

- « **Les Confiseries** » : création réalisée par Evelyne (62 ans), Célia (10 ans) et Micheline L. (83 ans) **Dessin de la couverture*

- « **C'est la Fête Foraine à Varilhes** » : création réalisée par Micheline P (92 ans), Noan (6 ans) et Blanche (100 ans)

- « **Un tour de Manège** » : création réalisée par Micheline L. (83 ans), Célia (10 ans) et Claudette (92 ans)

- « **Les Ballons qui s'envolent** » : création réalisée par Justine (5 ans), Marcel (89 ans), Chloé (5 ans), Jules (5 ans), Mathéo (5 ans), Zoé (5 ans), Catalya (5 ans), Blanche (100 ans), Jean (94 ans), Micheline P. (92 ans) et Claudette (92 ans)



Deux ouvrages ont servi de supports pendant cet atelier. Ils ont aussi permis de réaliser des séances de lecture par les résidents :

- **Fêtes et Merveilles du Monde Forain**, de Marcel Champion, Préface de Claude Lelouch - Éditeur Le Cherche Midi, 2016

- **La Nuit à la Fête Foraine** (histoire pour les enfants à partir de 3 ans), de Mariachiara Di Giorgio (illustration) et Gideon Stérier (auteur) - Éditeur Fourmis Rouges 2020

Site Nadine da Cruz :
<https://arttherapie09.fr/>

SOMMAIRE

ACTUALITÉS : p. 4-5

Une année à Varilhes

Vivre à Varilhes : p. 6-20

Incivilités / Eau et Assainissement / Environnement / Voirie et Urbanisme / Extinction nocturne / Ecole et ALAE / Festivités & Culture / Mobilités / Numérique / Bourg Centre & CCAS

Les nouveaux commerces : p. 21

Communication de groupe : p. 22

Etat civil : p. 23

Histoire : p. 24-27 Les années 60 à Varilhes

LE MOT DU MAIRE

L'année 2022 a été celle des mauvaises surprises tant pour les Varillois que pour notre commune : augmentation des tarifs de l'énergie, des carburants et une inflation estimée à plus de 6%. Nous avons anticipé des augmentations lors de l'élaboration du budget mais pas toujours à la hauteur de ce qu'elles ont été réellement. Pour les travaux, les montants des marchés ont été bien supérieurs à ce qui avait été prévu. Cependant nous en limiterons l'impact grâce à nos efforts d'économies.

Je tiens à remercier les agents de la commune qui nous ont accompagné dans ces efforts et les élus qui se sont mobilisés.

Nous avons mené à terme des projets importants, l'aménagement de l'avenue de Foix, l'achat d'une parcelle à Laborie pour un parking, la réfection du toit du Groupe Scolaire Paul Delpech, la place du Courbas et la piscine...

Nos associations, durement touchées par la crise sanitaire, ont repris leurs activités pour le plus grand plaisir des adhérents. Merci à tous les bénévoles pour leur investissement et leur bonne volonté. Il faut saluer le dynamisme de nos commerçants qui est un atout important pour notre commune.

Je voudrais également remercier l'équipe d'élus qui, sous la houlette de Jean-Luc Maurat et en partenariat avec les associations, nous a offert de belles fêtes locales 2022.

Pour 2023, nous allons nous projeter avec conviction dans divers aménagements importants : celui du pôle d'échange multimodal à la gare par la communauté d'agglomération, du parking avenue de Foix, des futurs espaces de loisirs avec l'installation des jeux d'enfants et autres aménagements pour les jeunes et moins jeunes.

Je vous souhaite le meilleur pour vous et ceux qui comptent pour vous pour cette nouvelle année.

La campagne de recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population: âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

À noter : Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Est-il obligatoire de répondre ?

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

Pour plus d'informations, visitez le site :

<https://www.service-public.fr/>

BULLETIN MUNICIPAL DE VARILHES

DIRECTEUR DE PUBLICATION : J-F COUFFIGNAL

TEXTES : J-F COUFFIGNAL, M. D'ANTONI MARTY ET LES AGENTS MUNICIPAUX

PHOTOS DE LA COUVERTURE : LES RÉSIDENTS DE LA RÉSIDENCE BLEU-PRINTEMPS, LES ENFANTS DE L'ALAE DE VARILHES ET DES FRANÇAS

CHARTRE GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : NOVASCOP FOIX, 05 61 65 14 64

IMPRIMÉ EN 2000 EXEMPLAIRES PAR NOVASCOP FOIX

DÉPÔT LÉGAL : DÉCEMBRE 2022

ACTUALITÉS

Une année à Varilhes

JANVIER Les inondations au Barry d'en bas

Des fortes pluies ont fait déborder l'Ariège vers midi. Une dizaine de maisons furent inondées. La mairie a rapidement constitué le dossier de catastrophe naturelle pour que les sinistrés puissent se faire indemniser les dégâts auprès de leur assurance.

Visite officielle à AHG

La ministre déléguée chargée de l'Industrie a visité le site de production d'AHG médical qui produit des millions de masques sanitaires chaque mois.

FÉVRIER Les espaces de loisirs

Réunion de concertation sur les espaces de loisirs.

MARS La mairie vandalisée

Pendant plusieurs nuits, la mairie a eu la plupart des vitres du rez de chaussée brisées et des projectiles ont été lancés sur les fenêtres du 1er étage.

AVRIL

Ne te découvre pas d'un fil :

La neige est de retour à Varilhes.

L'avenue de Foix : Une conduite de gaz est heurtée à la suite de travaux sur la route de Foix.

MAI

Résultats des élections

présidentielles : Marine Le Pen, RN (52,06%) ; Emmanuel Macron, La République en marche (47,94%)

Travaux :

Les brise-vues sont installés à l'école Paul Belpéch. Avenue de Foix: retardés pour cause de pandémie, les travaux sur l'entrée sud de Varilhes débutent.

JUIN

Résultats des élections législatives :

Bénédicte TAURINE, Nupes (51,79%) ; Anne-Sophie TRIBOUT, La République en marche (48,21%)

Numérique :

Lancement du nouveau site internet de la mairie



Novembre, inauguration



Janvier, les inondations



Avril, la route de Foix

JUILLET – AOÛT

La Piscine a eu une fréquentation plus importante cette année en raison des fortes chaleurs. Le club de natation de Varilhes/Saint Jean de Verges a occupé les bassins de juin à septembre.

Fête du 15 août : 3 jours de fêtes organisées par les élus et les associations qui ont tenu la buvette ; l'année prochaine le nouveau comité des fêtes prendra les rênes des festivités.

SEPTEMBRE

Numérique : l'application mobile de la ville est lancée.

Associations : le bulletin « A la rencontre des associations Varilhoises » est distribué.

OCTOBRE

Trois réunions de quartiers se sont tenues en 2022 (nord, sud, centre), celles des hameaux et rive gauche auront lieu en début d'année 2023.

NOVEMBRE

Inauguration de la deuxième entrée de ville.

DÉCEMBRE Extinction nocturne :

À compter du 1er décembre, Varilhes éteint ses éclairages publics de 0h00 à 6 heures

OLIVIER NADOUCE AUX LECTEURS DU BULLETIN MUNICIPAL DE VARILHES :

«Mes parents Elie Aouate et Marie-Louise Félicie Estrade (dite Mimi) se sont cachés dans le hameau du Courbas pendant la 2ème Guerre Mondiale avec leur fille aînée Betty. Je serais très heureux d'entrer en contact avec des témoins dont les ascendants les auraient connus pendant cette triste période.

Je suis joignable au 06 92 39 55 02 ou par mail
à paouate@wanadoo.fr.»



Info

LE MOUSTIQUE TIGRE : PRIVEZ-LE D'EAU !

Le moustique tigre prend de plus en plus de place dans notre ville. Chaque été et encore plus en fin de saison, il envahit nos jardins et nos maisons nous contraignant à limiter nos loisirs à l'extérieur.

La ville n'a aucun moyen de lutter contre, il n'est pas question de disperser des pesticides sur toute la commune et encore moins sur la population. Certaines communes du littoral ont disposé des bornes anti-moustiques mais leur efficacité est très relative et n'en aura aucune dans les jardins des Varilhois. Car le moustique naît et se déplace à moins de 150 mètres de son lieu de naissance.

C'est pourquoi nous avons besoin de vous !

Par des gestes simples, participez à la réduction de l'implantation du moustique tigre à Varilhes.

- **Supprimez ou videz chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes surtout après une pluie.**
- **Entretenez vos bassins d'agrèments, les poissons sont de redoutables prédateurs, les pompes de relevages, les regards, piscine, etc**

- **Couvrez de façon hermétique avec des voilages par exemple les récupérateurs d'eau et autres réserves d'eau.**
- **Curez les siphons, les gouttières et rigoles pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales.**
- **Entretenez votre jardin régulièrement.**
- **Ces quelques gestes représentent 5 minutes d'action pour 3 semaines de tranquillité.**



Les nouveaux agents

Pôle scolaire périscolaire

Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, deux animatrices ont été recrutées pour conforter l'équipe d'animation du Pôle scolaire-périscolaire de la Mairie et répondre aux exigences règlementaires en matière d'encadrement des enfants.

Emilie CHAMPION

Après avoir effectué plusieurs contrats de remplacement au sein de l'ALAE de Varilhes depuis 2017, Emilie CHAMPION a été recrutée par la collectivité depuis le 1er septembre 2022.

Elle intervient sur les temps périscolaires au Groupe Scolaire Paul Delpech et sur l'accueil de loisirs du mercredi. Son expérience professionnelle dans l'animation, sa formation qu'elle complète actuellement par la préparation au BAFD ont permis de lui confier l'encadrement de l'accueil du mercredi depuis la rentrée scolaire de septembre.

Roxane SALOMON

Durant l'année scolaire 2021/2022, Roxane SALOMON est venue renforcer, à titre occasionnel, l'équipe des animateurs de l'ALAE à l'école de Laborie.

Ses aptitudes professionnelles, son adaptation au fonctionnement du service lui ont permis d'intégrer la collectivité depuis le 1er septembre 2022 où elle assure les fonctions d'animatrice sur les temps périscolaires de l'ALAE à l'école de Laborie et sur l'accueil de loisirs du mercredi.

Service technique

Grégory LAGARDE

Après avoir effectué plusieurs missions de remplacement au sein du service technique de la collectivité avec un large sens du service public, Grégory LAGARDE a rejoint l'équipe des agents techniques depuis le 1er septembre 2022.

Il intervient principalement sur l'entretien des espaces verts de la commune et sa polyvalence permet également de renforcer le service en cas de nécessité.

VIVRE À VARILHES

Incivilités

Il est toujours difficile de trouver une explication à un acte de vandalisme et nous ne chercherons certainement pas ici à les excuser. Ces actes gratuits sont souvent le dévouement d'individus qui pensent s'affirmer ou s'opposer. Le covid et ses restrictions avaient fait baisser ces agissements mais ils reprennent de plus belles exaspérant riverains, habitants, agents municipaux et élus. En attendant, ces incivilités coûtent cher à la commune et à nous autres varilhois. Pendant que les agents du service technique sont occupés à réparer les dégâts, ils doivent délaissé d'autres tâches plus importantes et le travail ne manque pas dans la commune !

POUR INFORMATION,

les vitres brisées de la mairie nous ont coûté 21 561,31 € TTC et le panneau lumineux 853,68€. Ces dégradations ne sont pas couvertes à 100% par les assurances. Nous n'oublions pas les cambriolages chez nos commerçants ou chez les particuliers.

Voici une liste (non-exhaustive) de quelques actes de vandalisme recensés en 2022 sur les biens publics à Varilhes :

- Vitres brisées sur le bâtiment de la mairie
- Dégradations dans le bloc sanitaire de l'ancien camping
- Panneau lumineux de la ville brisé
- Vol de fleurs au cimetière
- Vol du grillage de la station d'épuration
- Intrusion dans les écoles
- Dépôts sauvages...

- Un riverain du chemin de Pelissou à Laborie a surpris un entrepreneur en train de déverser son chargement de tuiles sur le chemin agricole situé à 800m du Smectom ! Il a filmé la scène et a pu relever la plaque d'immatriculation du véhicule.

QUE DIT LA LOI ?

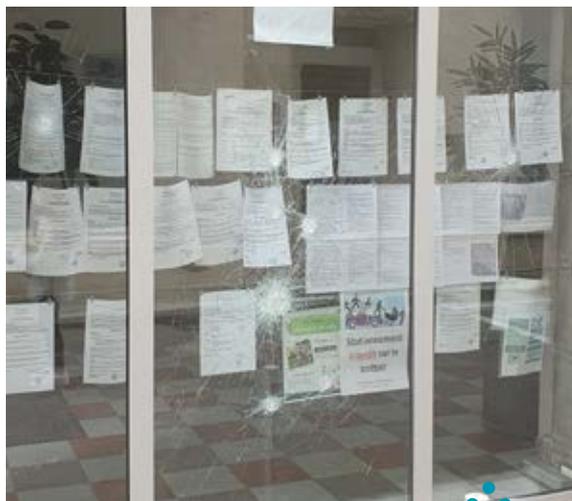
L'acte de vandalisme est passible d'une amende de 3 750 € et d'un travail d'intérêt général.

En cas de dommage considéré comme important, il est puni jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.



Ces actes répétitifs font monter un sentiment d'insécurité et donnent une mauvaise image de notre cité.

Ils sont systématiquement rapportés à la gendarmerie sous la forme de dépôt de plainte. Pour prévenir ces délits, le conseil municipal a voté en juin 2022 le déploiement d'un nouveau système de vidéoprotection. Néanmoins, nous savons que cela ne va pas endiguer complètement ces comportements, ils risquent même de se déplacer mais votre vigilance peut aider à prévenir de nouveaux faits et à identifier leurs auteurs.



- Grâce à la vigilance d'une riveraine, l'individu responsable des dégradations à la mairie a été identifié.
- Vandalisme aux toilettes de l'ancien camping

Ne vous mettez pas en danger, n'intervenez pas directement mais prenez une photo ou filmez l'acte afin d'avoir les preuves nécessaires pour confondre les coupables de ces incivilités.

Contactez la mairie ou la gendarmerie au 05 61 60 70 17.



Eau & Assainissement

TRANSFERT AU 1ER JANVIER 2023

La Régie des Eaux et celle de l'Assainissement n'existent plus juridiquement depuis le 1er Janvier 2020.

En effet, la loi NOTRE a transféré les compétences eau et assainissement aux Communautés d'Agglomération au 1er Janvier 2020. La loi a cependant autorisé les Communautés d'Agglomération à déléguer tout ou partie des compétences liées à l'eau, l'assainissement des eaux usées aux Communes. C'est ainsi qu'en 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes (CAPFV) a accepté de déléguer la compétence eau et assainissement à la Commune de Varilhes. Une convention, non reconductible, a été signée pour une durée de 3 ans.

A l'automne 2021, une réunion a eu lieu en présence du Président de la CAPFV, son directeur, un juriste, la Présidente du SMDEA, pour la Mairie de Varilhes Martine ESTEBAN, Pierre ROUMIEU et Jean-Pierre MAZIERES. Nous avons défendu avec le soutien de l'ensemble des élus varilhois notre demande de renouvellement de la délégation pour au moins 3 ans de plus.

Une réunion en Préfecture, à l'automne 2021 également, en présence de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la CAPFV, a montré une pollution récurrente au métolachlore de notre eau. Pollution récurrente non dangereuse pour la santé humaine mais qu'il est impératif de traiter.

Le Maire de Varilhes a adressé le 24 Janvier 2022 un courrier au Président de la Communauté d'Agglomération pour demander le renouvellement de la délégation de service. Il a été également saisi par les Elus du Groupe Majoritaire du Conseil Municipal par courrier du 15 Février 2022 demandant une prolongation de la délégation.

La question du renouvellement a été débattue en Conseil Communautaire et en Bureau de la CAPFV mais le 13 Avril 2022, un vote défavorable de 35 «CONTRE», 14 «POUR» et 11 Abstentions a définitivement mis fin à nos espoirs et dès le 1^{er} Janvier 2023, le SMDEA gèrera le service de l'eau et celui de l'assainissement sur la Commune de Varilhes.

Une motion a été adoptée par les Elus majoritaires du Conseil Municipal, faisant part de leur grande déception suite à la décision prise par la Communauté d'Agglomération et demandant à conserver, entre autres, un service public de proximité ainsi qu'un même niveau de service pour les Varilhois.

Suite au vote défavorable de la CAPFV, nous avons régulièrement rencontré la Présidente du SMDEA et son directeur afin d'obtenir toutes les garanties possibles pour les habitants de la Commune en matière de coût, de sources d'approvisionnement et du devenir des agents. Les résultats obtenus ont permis aux agents du service de choisir leur affectation future, le prix de l'eau et de l'assainissement sera lissé sur plusieurs

années, les sources d'approvisionnement en eau seront toujours nos propres puits, une équipe technique dédiée sera basée sur la Commune. Le SMDEA prendra intégralement en charge les travaux mentionnés dans l'arrêté de Madame La Préfète et demandés par l'ARS dont le coût important aurait pesé sur le budget du service et impacté le prix de l'eau. Tous les emprunts en cours seront transférés au SMDEA.

Les Elus varilhois remercient l'ensemble des nombreux signataires de la pétition de soutien pour le maintien de notre service eau et assainissement et tous ceux qui nous ont accompagnés dans nos actions pour conserver cet outil de proximité apprécié des Varilhois.



LE VENDREDI 18 NOVEMBRE S'EST TENUE UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

AU SMDEA avec la présence de Mr Fromentin, Président de la Communauté de l'Agglomération Pays Foix-Varilhes, M^{me} Téqui, Présidente du SMDEA, M^{me} Bert, Directrice technique, M^r Rougé, Directeur de l'information, M^{me} Esteban, Maire de Varilhes et plus de 80 Varilhoises et Varilhois.

La réunion a débuté avec les interventions de différents protagonistes puis avec une présentation du service public du SMDEA et s'est terminée par des questions/réponses.

EXTRAIT DES QUESTIONS/RÉPONSES :

• Quel est le niveau d'investissement prévu par le SMDEA à Varilhes ?

Réponse de Mme Bert : Les investissements prévus sont à hauteur de 50.000 € pour la télésurveillance des réseaux, 70.000€ pour les études de sécurisation des périmètres de protection et 500.000 € sur 3 ans pour se mettre en conformité avec l'arrêté préfectoral.

• Le conseil communautaire a pris une décision unilatérale, sans débat démocratique ?

Réponse de Mr Fromentin : il y a des délibérations et des débats avec les élus communautaires lors desquels les élus de Varilhes ont présenté leur position et porté la parole des Varilhois.

• Aujourd'hui, les tarifs de Varilhes sont inférieurs à ceux du SMDEA, qu'en sera-t-il après le transfert ?

Réponse de Mme Téqui : L'objectif est la convergence tarifaire Eau et Assainissement à échéance de 7 ou 8 ans. Actuellement, le prix de l'eau à Varilhes est de 2,29€ ttc/m³ contre 2,50€ ttc/m³ pour le SMDEA et pour l'assainissement de 2,29€ ttc/m³ contre 2,60€ ttc/m³.

En clôture de la réunion, Mme Téqui, Présidente du SMDEA rappelle son attachement au service public et précise qu'une réunion de bilan sera programmée en juin 2023 avec les Varilhois.

VIVRE À VARILHES

Environnement

RÉINVENTONS NOTRE FLEURISSEMENT

Cet été 2022 a été un record en matière de chaleur et la sécheresse se prolonge pendant l'automne. La flore a eu bien du mal à survivre aussi bien chez les particuliers que dans les espaces fleuris de notre commune. Pendant l'été, le spectacle était désolant, des pelouses brûlées, des fleurs en miettes, des plantes jaunies et des arbres assoiffés. Les cours d'eau ont également souffert du manque d'eau. Chacun sait à présent que ce type d'évènement climatique est amené à se reproduire de façon plus fréquente. La restriction des usages de l'eau prise par arrêté préfectoral le 25 juillet a été prolongée jusqu'à fin novembre.

Cet arrêté a mis un terme définitif aux soins apportés par les agents des espaces verts aux jardinières et aux balconnières très gourmandes en eau. C'est à contrecœur qu'ils ont dû retirer ces ornements floraux. D'autant que c'est le travail de toute une saison qui a été anéanti, depuis la sélection des compositions, à leur mise en place, leur entretien et l'arrosage. Cela représente aussi un coût financier pour la commune, avec près de 27 jardinières qui ont été jetées pour une valeur de plus de 4 000 euros.

Seul l'arrosage du terrain de foot a pu être poursuivi, car l'eau d'arrosage, prise dans un puits de nappe de l'Ariège, était autorisée.

Nous savons que vous appréciez cette floraison estivale qui embellit nos bâtiments municipaux et notre centre-ville mais nous devons préparer l'avenir. Notre approche du fleurissement et de la présence de la nature en ville doit évoluer et s'adapter...



Ainsi, hormis devant la mairie, les balconnières et les jardinières seront arrêtées car les fleurs annuelles en été sont trop gourmandes en eau et ne sont pas adaptées aux fortes chaleurs.

Notre objectif est d'utiliser des plantes moins consommatrices d'eau et plus pérennes. C'est pourquoi les plantations en pleine terre favorisant un enracinement plus profond seront à présent favorisées. Une place plus importante sera donnée aux plantes vivaces dans les parterres situés en ville.

D'autre part, la tonte des espaces verts, le désherbage pourront être revus à la baisse sur certains secteurs pour favoriser la biodiversité, la présence de fleurs et d'insectes pollinisateurs.

Cette transition ne se fera pas en un an, alors soyons patients...

DES COMPOSTEURS DE QUARTIERS

En moyenne, **30% de nos déchets ménagers sont biodégradables : épluchures de fruits et légumes, restes alimentaires, marc de café ou petits déchets verts.** Ces déchets sont pour la plupart gorgés d'eau (jusqu'à 90%). Alors, au lieu de les jeter dans nos ordures ménagères, où ils seront collectés pour être incinérés, il existe des solutions pour les valoriser.

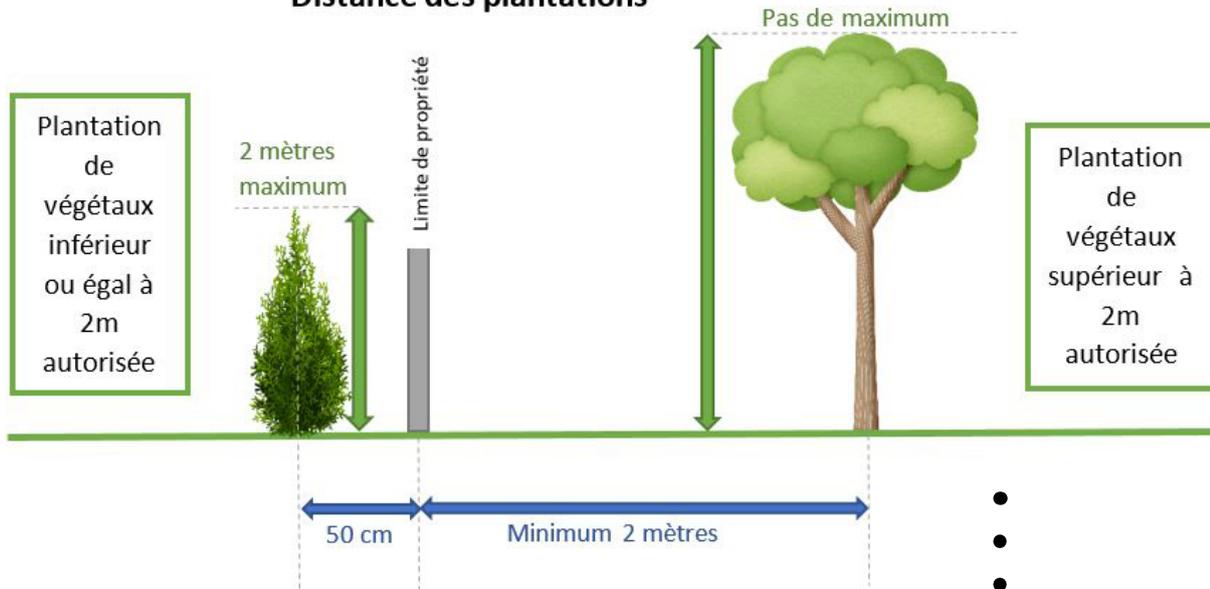
Ainsi, vous réduirez le volume de vos poubelles de plus de 30%, grâce au compostage !

Les composteurs individuels équipent déjà les Varilhois ayant de la place pour les installer mais si vous n'avez pas la possibilité d'en avoir un chez vous, **la Municipalité et le Smectom ont implanté sur l'espace public deux composteurs de quartier. L'un sur la promenade du quai et le deuxième entre les deux résidences de l'avenue de la gare et de l'avenue des Pyrénées.**



Ces dispositifs gratuits de compostage partagé permettent aux résidents du quartier qui le souhaitent d'apporter leurs biodéchets pour les composter, et réduire ainsi leurs déchets ménagers à la source tout en les valorisant.

Distance des plantations



A SAVOIR

Jardiner en bon voisinage : les règles à respecter

Les distances de plantation ainsi que l'entretien de votre jardin sont soumis à des obligations. L'article 671 du code civil précise le cadre dans lequel vous devez vous inscrire pour faire vos plantations.

Si vos plantations sont destinées à monter à plus de 2 mètres de hauteur, elles doivent être plantées à 2 mètres de la ligne qui vous sépare du voisin. En revanche si elles sont inférieures à 2 mètres, il suffira de planter à 50 cm du bord : la distance se mesure depuis le centre du tronc. A vous, de ne pas vous laisser déborder par la croissance des végétaux.

En bordure des voies publiques

Des obligations s'imposent également aux propriétaires riverains, selon la nature des voies :

- Il n'y a pas de conditions de distance, ni de hauteur le long des chemins ruraux.
- Le long d'une voie communale ou départementale, les plantations doivent se trouver à 2 mètres minimum de la limite de ces voies ; en outre l'égoutage des branches et des racines s'impose aux propriétaires, à l'aplomb de la voie (Articles L.114-7 et L.114-8 du code de la voirie routière).
- Aux embranchements des voies communales entre elles ou avec d'autres voies publiques ou à l'approche des traversées des voies ferrées, la hauteur des haies ne pourra excéder 1 mètre au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50 mètres comptée de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveau.

L'ENTRETIEN OBLIGATOIRE DU JARDIN

Pour les jardins privés, il y a une obligation d'entretien afin que les voisins n'en subissent pas de désagréments tels que l'invasion de feuilles mortes, de branches gênantes, d'ombre excessive... L'article 673 du Code Civil régit les contraintes liées à l'entretien de son jardin. Il est toutefois interdit de couper les branches d'un arbre dont les branches dépassent chez vous.

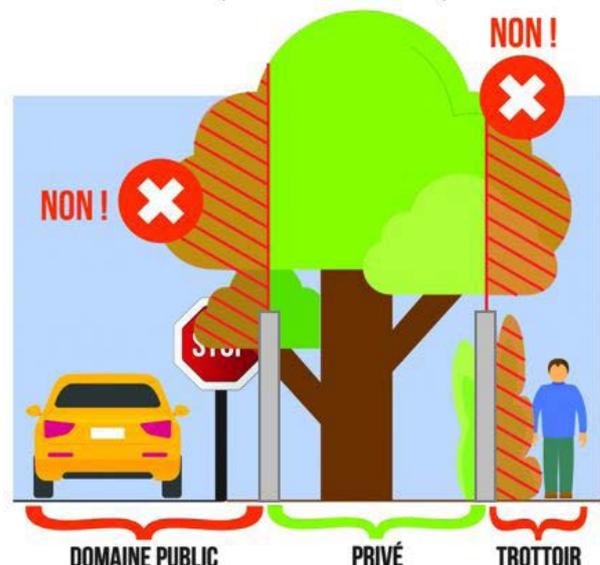
Si le jardin de votre voisin est en friche et abandonné, il peut être utile de se rapprocher de la mairie.

Élagage : locataire ou propriétaire ?

Le locataire doit tailler et élaguer, à ses frais, les arbres et arbustes du jardin privatif relevant de l'habitation louée.

Concernant l'abattage d'un arbre qui présenterait une menace empêchant la «jouissance paisible» du logement par son locataire, la tâche revient au propriétaire.

Les haies et les arbres doivent être taillés à l'aplomb de la clôture privée.



VIVRE À VARILHES

Travaux

La pandémie puis le manque de matériaux avaient mis à l'arrêt les grands travaux sur la commune, 2022 est l'année de la reprise des chantiers. Cela a été l'occasion de rencontrer les habitants, d'échanger avec eux sur la qualité des aménagements et l'amélioration du cadre de vie.

L'AVENUE DE FOIX

Conformément à sa volonté d'embellir et de sécuriser la ville pour ses habitants, la Municipalité s'est engagée à rénover les entrées de ville une par une. Les premières d'entre elles ont été l'avenue Louis Siret et l'avenue de Dalou en 2013, puis la route de Paris en 2018. Dernière réalisation, l'entrée sud avec l'avenue de Foix, inaugurée le 15 novembre dernier dont les travaux avaient commencé en mai et achevés en juillet.



Les aménagements :

- les réseaux d'eau, d'assainissement et pluvial ont été réhabilités,
- les trottoirs mis aux normes pour l'accessibilité des piétons,
- un plateau «ralentisseur» a été implanté pour abaisser la vitesse des véhicules.
- plus de 38 places de stationnements ont été créées le long de cet axe.

Cet aménagement représente un coût total de 632.635 euros H.T soit 325.634 euros pour la commune, 160.335 euros du Conseil Départemental, 85.660 euros de la Région et 61.000 euros de l'Etat.

Le Département a, quant à lui, réalisé et financé entièrement, les travaux de la bande de roulement c'est-à-dire l'enrobé et le marquage au sol.



LE GROUPE SCOLAIRE PAUL DELPECH

Après avoir constaté plusieurs infiltrations d'eau dans la toiture du Groupe Scolaire Paul Delpech, le diagnostic a été sans appel : il fallait procéder rapidement à la rénovation de la toiture et de certains éléments de charpente. Les travaux ont été confiés à l'entreprise SAS Falguier de Taurignan-Castet.

Ce bâtiment exceptionnel datant de l'avant-guerre devait recevoir obligatoirement la même couverture mais par pénurie de tuiles, le chantier a été retardé de plusieurs mois. Les contraintes de cette restauration et celles liées à l'occupation des lieux par les scolaires ne permettaient pas de les effectuer en une seule fois. C'est pourquoi, ils seront menés en 3 tranches. La première a concerné l'aile gauche, le côté occupé par les classes maternelles et la classe spécialisée. La deuxième, l'aile droite sera lancée en 2023/2024 et la dernière tranche, la partie centrale en 2025/2026.

En 2021, des lamelles rigides occultantes avaient été installées côté maternelle. Elles ont donné toute satisfaction ainsi, le système a été installé sur toute la clôture face à l'avenue du 8 mai 1945. Cette solution économique, efficace et pérenne permet de sécuriser les personnels et les enfants de l'école.

LES TRAVAUX DE LA PISCINE

La Municipalité est très attachée à offrir un espace nautique de qualité aux Varilhois. Elle a décidé de moderniser le grand bassin en faisant un fond à 1m80. Il avait une pente de 1m80 jusqu'à 2m80.

Le sol plat à égale profondeur s'adapte à toutes les situations, de la baignade plaisir aux jeux en famille en passant par la nage. Il permettra de faciliter l'accès de toutes les personnes à l'espace de baignade.

C'est également un élément supplémentaire pour la sécurité des enfants. Même si rien ne remplace la vigilance et la baignade sous la surveillance d'un adulte.

La dalle béton a été recouverte d'une résine armée afin d'étanchéiser l'ensemble de la surface. Le grand bassin passera d'un volume de 840 m³ à 540 m³ amenant une économie importante d'eau (35%) mais aussi de son entretien avec les produits de traitement, le chauffage et l'électricité. Ces économies ne sont pas anodines.

PLACE DU COURBAS

Une place dans un village est un lieu important, espace public dédié aux rencontres et aux échanges. Le réaménagement de la place du Courbas appelle sans aucun doute à redevenir cet espace de vie et de convivialité. Les bancs fabriqués en bois et installés par les agents de la mairie sous les arbres encore jeunes sont propices à la flânerie ou à la rencontre bercées par le clapotis de l'eau du bassin.

Ce projet a été élaboré avec la participation des habitants du Courbas.



L'EXTENSION DE LA MAISON MÉDICALE

Pour conforter la maison médicale, une extension de 110m² a été réalisée avec des bâtiments modulaires. Les 3 bureaux équipés de mobilier technique accueilleront des nouveaux soignants. Une cuisine installée par les agents de la mairie complète l'aménagement.

A LABORIE

Les deux opportunités que la municipalité a saisies vont ouvrir de nouveaux projets pour Laborie, le premier est le don d'un terrain jouxtant l'école et le deuxième l'achat d'un terrain en face. Cela ouvre de nouvelles perspectives de parking pour libérer la place des fontaines et la rue des bassins saturées de voitures. Le projet d'une petite aire de jeu pour les jeunes enfants complètera l'espace inter générationnel des hameaux, plutôt dédié aux adolescents et aux adultes dont les travaux devraient débuter en 2023.

Il est également envisagé la construction d'une nouvelle cantine pour l'école de Laborie qui est devenue vraiment trop exiguë pour le nombre d'élèves inscrits.

SMECTOM DU PLANTAUREL -

Accord construction provisoire modulaire

M. DELBARRE Romain -

Accord extension de la construction existante

LES PANIERS DU VAL D ARIEGE - Réhabilitation de la station-service en magasin d'alimentation

Mme SANCHEZ CHAUSSON Marie France -

Accord terrasse couverte Piscine

M. TROI Alain - Accord construction maison individuelle

M. DESJAMES Gilbert - Accord rénovation et agrandissement d'un abris bois en garage atelier

M. VAVASSEUR Frédéric - Accord construction carport ouvert

M. TIXADOR Yvan - Accord construction garage

M. FERNANDEZ Wilfried -

Accord construction d'une maison individuelle avec garage

M. MOKRANE et Mme CAMBON -

Accord transformation d'un garage en bureau

M. LOUCHET Olivier -

Accord construction d'un garage démontable

M. SOULA Mickael - Accord réhabilitation maison de village

M. et Mme FOURNIER Jean Paul et Nathalie -

Accord construction maison garage et piscine

Mme CARRETIER Estelle -

Accord construction maison individuelle

M. LOZANO Bruno Mme MACQUART Sylvie -

Accord construction maison individuelle et garage

M. PICARD Michel et Mme GUYOT Pascale -

Accord construction maison individuelle

M. VALENTIN Patrice Mme VATES Magalie -

Accord extension d'une maison secondaire

SCI GLAP M. et Mme VIVES Grégory et Ophélie -

Accord création magasin et construction entrepôt

M. MENDONCA DA SILVA Manuel -

Accord construction abri de voitures

M. MAYMON David Mme BOTELHO Aurélie -

Accord construction maison

M. GALIBERT Hugo - Accord construction maison avec garage

Mme BOUSQUET Beatrice -

Accord construction maison individuelle

M. BOUSQUET Agnan Gilbert -

Accord permis de construire maison individuelle

M. et Mme ROUAN Christian et Jeanine -

Accord construction d'une maison individuelle

Mme CASSE Régine - Accord extension maison d'habitation

M. ANTOLINI Nicolas M. MASSOL Kévin -

Accord construction d'une maison individuelle avec piscine

M. VIE Nicolas Mme VAUBOIS Mélissa -

Accord construction maison individuelle

M. LOUBES Bryan - Accord construction maison individuelle

SCI AJA M. AURIAC Jean Michel -

Accord extension d'un hangar pour créer un entrepôt

M. LOZE Mickael -

Accord construction d'une maison individuelle

SCI LE VIGNOBLE M. ARSEQUEL Jérôme -

Accord extension d'un bâtiment d'activité

M. SID AHMED Bouziane et Mme CUGNIET Stéphanie -

Accord construction d'une maison avec garage

M. SAN PEDRO Xavier - Accord changement de destination

d'un commerce en habitations

M. LOZE Mickael -

Accord construction de 3 maisons individuelles

M. SOULIER David - Accord construction maison individuelle

M. PERSCIO Cédric -

Accord construction d'une maison individuelle

M. MENDONCA DA SILVA Manuel -

Accord construction d'une maison avec piscine

M. BERAGUAZ Arnaud -

Accord construction maison d'habitation

M. FAJOLLE Olivier -

Accord rénovation et agrandissement d'un abri existant

Mme DORIO Elodie -

Accord construction maison individuelle

VIVRE À VARILHES

Éclairage public,

Au-delà d'une tendance observée partout en France, la réduction de l'éclairage public est un véritable enjeu budgétaire et environnemental pour notre commune. L'éclairage public représentait 40% de la facture globale d'électricité de la commune en 2021 soit près de 50.000 euros. Pour l'année 2022, suite à l'augmentation des tarifs, il est attendu une facture beaucoup plus élevée.

De nombreuses villes et villages autour de Varilhes ont déjà réduit leur éclairage public. En 2018, les Varilhois avaient répondu favorablement à une proposition d'extinction de l'éclairage public et cette question revenait de plus en plus dans les échanges. Nous ne vous cachons pas que l'aspect budgétaire a pesé dans l'accélération de nos décisions mais cela n'a pas été le seul critère. Madame le maire, a souhaité dès le mois de juin que le conseil municipal se prononce. C'est à l'unanimité qu'il a voté pour le principe de l'extinction nocturne de l'éclairage public sur la commune de minuit à 6h00. La mesure est effective depuis le 1er décembre, date de l'arrêté municipal.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN CHIFFRES :

800 Nombre de points lumineux : (hors éclairage stade, piscine, tennis et illuminations diverses...)

1,7 millions d'heures soit une baisse de 30%.
Durée annuelle de l'éclairage public, avec une extinction de 6h par nuit gérée grâce à une horloge astronomique

2,5 millions d'heures sur une base de 8h.
Durée annuelle d'éclairage public en moyenne

UNE RÉDUCTION ESSENTIELLE

Les objectifs sont simples :

- L'aspect économique : réduction de l'impact énergétique par une baisse de la consommation, réduire les dépenses d'électricité. Les économies sont estimées à 30%.
- L'impact écologique : la lumière artificielle est néfaste pour les animaux nocturnes ou non et pour les plantes.
- Améliorer la qualité du ciel nocturne en réduisant la pollution lumineuse.
- Préserver la santé : la lumière artificielle perturbe notre système hormonal et cause des troubles du sommeil.



L'extinction nocturne, n'est pas la seule voie envisagée pour réduire notre empreinte écologique et réaliser des économies, des investissements seront réalisés pour remplacer nos équipements énergivores. En septembre dernier, 53 candélabres appelés boules ont été remplacés par des leds.

Un bilan sera réalisé à la fin de l'année 2023 pour étudier les effets sur les habitants et sur les dépenses de la ville.

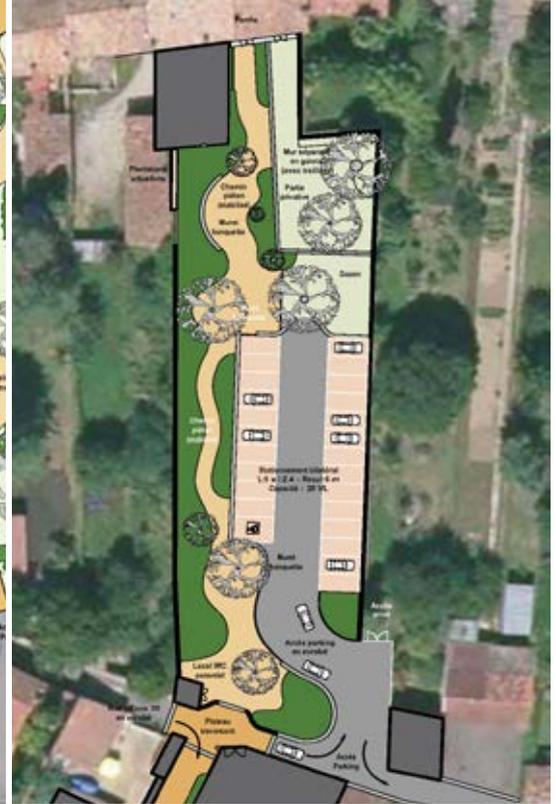
Moins d'éclairage, même sécurité.

Foix, Dalou, Coussa, Vernajoul sont les villes et villages qui ont éteint leur éclairage nocturne public. Sont-elles plus insécures? Ces communes n'ont pas observé d'augmentation des cambriolages ou de la délinquance. Les cambriolages se font à plus de 80% de jour. L'extinction des candélabres a même tendance à limiter les rassemblements de personnes. Les voitures rouleraient moins vite également dans un environnement sombre.

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !
Une politique volontariste de la commune pour faire des économies d'énergie.

- Remplacement du système de chauffage pour la piscine, le club house du foot et la cantine du groupe scolaire Paul Delpech
- Isolation de la salle du dojo.
- Lancement d'un diagnostic énergétique pour les bâtiments municipaux.





Espace de loisirs

DE LA CONCERTATION À LA CONCEPTION DES ESPACES DE LOISIRS

En 2019 vous aviez participé à l'enquête publique sur les espaces de loisirs distribuée dans les boîtes aux lettres. Vous nous avez fait parvenir vos avis et vos idées en répondant aux questions et en soumettant vos suggestions.

Le projet d'aménagement d'un espace de loisirs a longtemps été mis à l'arrêt avec la crise sanitaire mais en février 2022, la mairie de Varilhes a recruté un chargé de mission pour mener à bien ce projet sur la commune. En mars, une réunion de concertation a été l'occasion de vous présenter les plans d'aménagement. Ces plans ont été présentés par le cabinet d'architecte Terre Histoire, qui a fait des propositions d'aménagement en tenant compte de vos propositions.

Ainsi,
3 espaces différents
verront le jour :

**Projet de l'espace de loisirs du château /
Projet de l'espace de loisirs de la liaison
piétonne du Courbas**

Le premier se situe sur le site de l'ancien camping, le deuxième, rue de la Tuilerie et le troisième entre le hameau du Courbas et celui de Laborie.

Le site dit « Parc du château » proposera des jeux pour enfants avec un espace pour les 3-6 ans et un pour les 6-9 ans. Il y aura également un terrain de boules et un terrain de quilles, un skatepark, un espace fitness ainsi que du mobilier urbain divers pour s'asseoir, manger ou se reposer. De plus, les usagers du parc pourront bénéficier d'un site culturel composé d'un espace plat et enherbé, aménagé pour pouvoir accueillir tout type de manifestation culturelle.

Le SYMAR devrait réaliser l'aménagement des rives de l'Ariège sur le site du parc du château en permettant l'accès à la rivière par des pentes douces et ainsi proposer un espace vert naturel où venir se détendre. Cet aménagement a aussi pour objectif de réguler les inondations dans la commune tout en consolidant les berges.

Le deuxième site sera un cheminement doux et un parking entre l'Avenue de Dalou et l'Avenue du 8 mai 1945. Il permettra de traverser la commune par un cheminement sécurisé. Ce chemin piéton en stabilisé serpentera entre les arbres et le mobilier urbain nouvellement installé. Un parking de 25 places sera accessible depuis la rue de la Tuilerie, ce qui répond à une demande de votre part pour un plus grand nombre de place de stationnement en centre-ville.

Le troisième site dit « Espace de loisirs de Balent » proposera une dalle pour accueillir les festivités des hameaux ainsi qu'un parking pour pouvoir y stationner. Ce site prendra également l'aspect d'un parc sportif avec la mise en place d'un terrain multisport et d'un pumtrack. Les premiers travaux interviendront au début de l'année 2023. Il s'agira de travaux de terrassement et de préparation divers sur les trois sites. Par ailleurs, les jeux d'enfants pour lesquels vous nous avez fait part de votre engouement, devraient être mis en place dans l'année.

VIVRE À VARILHES

L'Alae



UNE ACTIVITÉ AQUATIQUE

Avant l'ouverture au public, les enfants des Alae de Varilhes et de Verniolle ont profité des bassins dans le cadre d'une activité commune de découverte aquatique. L'encadrement a été mené par le Club Nautique de Varilhes / Saint Jean de Verges.



LA FÊTE DE L'ALAE

La fête de l'animation 2022 s'est tenue le 10 juin sur le thème des pirates. Parents et enfants ont été invités à venir participer à ce moment partagé. Les enfants de l'Alae ont été associés à la construction du bateau des pirates qui a été exposé lors de la fête de l'animation et qui se trouve actuellement pour une seconde vie, à l'école de Laborie. Merci à Christian (le menuisier des services techniques) pour son savoir-faire qui va nous manquer

Cette année 2023, la fête sera réalisée sur le thème de la « fête foraine ».



A LA CITÉ DE L'ESPACE

Partis en bus de Varilhes, nous sommes arrivés à l'ouverture des portes où un guide nous attendait. Nous avons été sur le pas de tir de la fusée Ariane 5, qu'elle est grande ! Ensuite, direction l'ISS où nous avons découvert le repas des astronautes, leurs toilettes et leur salle de sport. Pas ouf ! Pour revenir sur Terre, les astronautes s'installent dans une minuscule capsule qui va ouvrir ses parachutes pour freiner l'atterrissage. Puis après le repas, nous avons visité l'exposition sur la Lune. C'était super ! Après quelques photos, nous sommes allés voir un documentaire sur les étoiles.

COVID ET RENFORT DES ÉLUS

Le COVID a, à nouveau, perturbé le fonctionnement de l'Alae. Pour éviter la fermeture de ce service, les élus sont venus renforcer les équipes d'animateurs, ce qui a permis de limiter l'impact sur les familles. Un grand merci à toutes et tous.

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LA RENTRÉE 2022

Une nouvelle salle de loisirs

Dans le groupe scolaire Paul Delpech, les enfants peuvent s'adonner à des activités calmes et à la détente dans une nouvelle salle aménagée cet été.

A la cantine

Des tables, adaptées à la morphologie des plus petits équipent la cantine de l'école Paul Delpech.

Un travail sur l'autonomie à la prise des repas est en train d'être réalisé pour le plus grand plaisir de chacun à l'école de Laborie.



Les écoles

A l'école Paul Delpech, on compte 163 élèves répartis sur 7 classes :

- 56 enfants en maternelle avec une classe de Petite Section, une de Moyenne Section et une Grande Section / CP
- 107 enfants en élémentaire : CP/CE1 – CE1/CE2 – CE2/CM1 – CM1/CM2
- Madame Véronique Delpech est la nouvelle directrice de l'école.

A l'école de Laborie sont inscrits 92 élèves, 27 en maternelle dans une classe de PS/MS/GS et 65 en élémentaire en CP/CE1 – CE1/CE2 – CM1/CM2.

DES PROJETS INNOVANTS

PROGRAMMATION LANCEMENT DU PORTAIL FAMILLE - ETAPE 2

Niveaux concernés	PS - MS - GS	CP-CE1-CE2	CM1/CM2
Réunions de présentation aux familles en mairie à 18h30	28/11/2022	30/01/2023	27/03/2023
Envoi du lien d'activation aux familles	Entre le 5 et le 9 décembre 2022	Entre le 5 et le 6 février 2023	Entre le 3 et le 4 avril 2023
Réervations à effectuer sur le portail famille à partir du ...	12/12/2022	08/02/2023	07/04/2023

Le portail famille INOE

Pour répondre favorablement à la demande des familles et à celle de la Direction de la Finance Publique, la Ville s'est dotée d'un dispositif dématérialisé de réservations Alae et cantine. Le dispositif du « Portail Famille » va permettre de faciliter le quotidien de tous les acteurs.

Après avoir obtenu toutes les autorisations administratives, un premier travail d'utilisation de l'Espace Famille a été testé avec quelques familles volontaires. Cela a permis aux deux parties d'identifier des blocages et d'y amener des solutions.

Ce dispositif va être étendu à chaque famille désireuse d'y adhérer mais il n'est pas cumulable avec les fiches de réservation. Le déploiement devrait être réalisé dans le temps et séquencé comme indiqué dans le tableau ci-joint. Ce dispositif est complété par des tablettes qui équiperont les animateurs afin de pointer les présents.

Pour accéder correctement à ce service, il faut remplir quelques conditions notamment :

- Avoir le navigateur Google chrome,
- Avoir un paiement par carte bleue,
- Participer à la réunion de présentation,
- Réserver avant le lundi minuit,
- Ne plus utiliser les fiches papier.

Une passerelle CM2/collège

Le projet « passerelle CM2 » est un projet dont le but est de permettre aux futurs collégiens varilhois de connaître la structure éducative du PAAJIP (Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention) avant leur entrée en 6^{ème}. La Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes possède une antenne à Varilhes, face au Groupe Scolaire Paul Delpech, elle a pour but d'accompagner, entre autres, les collégiens lors d'actions éducatives en dehors des temps scolaires.

Elle intervient déjà dans les écoles de Varilhes pour fournir un accompagnement à la scolarité. Cette nouvelle collaboration avec l'Alae proposera aux élèves de CM2 de rencontrer les animateurs les mardis de 17h à 18h30 (1 semaine sur 2).

Un label pour l'école

Suite à l'avis favorable de la Commission du Patrimoine, le préfet de Région a attribué le label « Architecture remarquable » au Groupe Scolaire Paul Delpech.

Un second dossier demandant son inscription à l'inventaire des Monuments Historiques est en cours de traitement et devrait passer en commission dans les prochains mois.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2023/24:

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la Ville, y joindre les justificatifs et déposer le dossier en mairie selon les périodes suivantes :

- Enfants nés en 2020 : Entrée en Petite Section de maternelle
> Inscriptions en mairie du 16/01/2023 au 10/02/2023
- Enfants nés en 2017 : Entrée en CP
> Inscriptions en mairie du 06/03/2023 au 24/03/2023

Des équipes d'animateurs(trices) renforcées

Le nombre d'enfants présents dans les Alae est croissant chaque année. Pour les accueillir et les encadrer dans de bonnes conditions, il a été nécessaire de renforcer les équipes en place. Ainsi, trois animateurs ont été recrutés, Emilie à Paul Delpech et Roxane et Sébastien à celui de Laborie.

De plus, pour que ce personnel soit toujours de qualité, les agents sont formés au fil de l'année scolaire dans les domaines de l'animation et de la direction de structures d'animation (Marc, Mily et Emilie).

Merci aux services techniques et à l'ALAE pour l'aménagement de ces espaces.



Rénovation de la cabane à livres par l'Alae.

VIVRE À VARILHES

Festivités de l'Été

Après 2 ans sans fête locale, et suite à la démission du comité des fêtes, la municipalité en collaboration avec les associations, ont pris en charge l'organisation de ses journées : choix des orchestres, fonctionnement et tenue des buvettes, animations et création du livret «Un bel été à Varilhes». Ce programme a été financé par les commerces et sociétés de Varilhes et l'a fiche de la fête a été créée par Ninon, jeune habitante de Varilhes.

Aux dires de nombreux Varilhoises et Varilhois, elles ont été grandement appréciées tant par la variété que par la qualité des animations.

**LE LOTO AU CENTRE DE LOISIRS /
SOIRÉE « JEUNES » /
SOIRÉE BAL MUSETTE**



**ANIMATION
AVEC LE CLUB DE PÊCHE /
LA BUVETTE /
PLACE DE LA LIBÉRATION
AVEC L'ORCHESTRE RIBUL**



MERCI À TOUS

les bénévoles des associations,
aux agents de la mairie et aux
élus qui ont fait de ces fêtes
une réussite.



La Culture

LES FESTIVALS

Cette année, trois gros festivals ont élu domicile à Varilhes :



1 Le 28 et 29 mai, **Les journées américaines**

organisées par l'association Texas Dancers, a débuté avec le concert très apprécié de Steven's King, sosie d'Elvis Presley. Le lendemain des démonstrations de dance country ont animé plusieurs endroits de la ville.

Tout au long de la journée, des animations, des artisans et la présentation de quelques «belles américaines» et de motos a ravi le public nombreux.

Le beau temps était là, rendant cette journée très agréable.

Le 22 juin, **le festival 1,2 3 Soleil** organisé en collaboration avec le Relais de Poche de Verniolle, a accueilli les enfants des ALAE, crèches et centres de loisirs. Toute la journée, des spectacles et des animations se sont succédés pour la joie des petits et des grands.

3



2 L'Ariège Tour, porté par l'association un Brin de Sens a fait escale à Varilhes le 3 avril et les 3 et 4 juin. Pas moins de 12 spectacles de théâtre, cirque, danse, chansons, ou films, tout public et gratuits, ont été présentés. Pendant toute la durée du festival, des rêves ont été déposés sur un arbre. Lors d'une rencontre avec Otmane, le maître d'œuvre du festival, les élèves de Paul Delpéch ont eux aussi raconté et dessiné leurs rêves.

Le 3 octobre, à la tombée de la nuit, c'est dans les arbres du futur espace de loisirs, que «Rêves d'Ariège» a élu domicile.



Suspendus à un fil, la Cie Un Brin de Sens donne vie aux rêves.

L'ORCHESTRE D'HARMONIE



L'Orchestre d'Harmonie de Varilhes-Foix a emmené un large public pour un beau voyage en Espagne, entre pasos et tangos... lors de son concert d'été «Vamos!».

Le 22 octobre, il a proposé une répétition publique de leur prochain spectacle. Installés au milieu des musiciens, les spectateurs ont pu découvrir le travail d'orchestre et le rôle du chef. Merci à Mikaël Celma et aux musiciens pour ce très beau moment de partage.

Les Associations

La vie associative est d'une incroyable richesse et d'une grande diversité : sport, culture, animations, mémoire, solidarité, mais aussi éducation sont représentés.

En 2022, toutes les associations ont pu reprendre leurs activités. La mairie reste au plus près d'elles, par la mise à disposition d'équipements adaptés aux activités, par un soutien logistique, financier ou encore de communication.

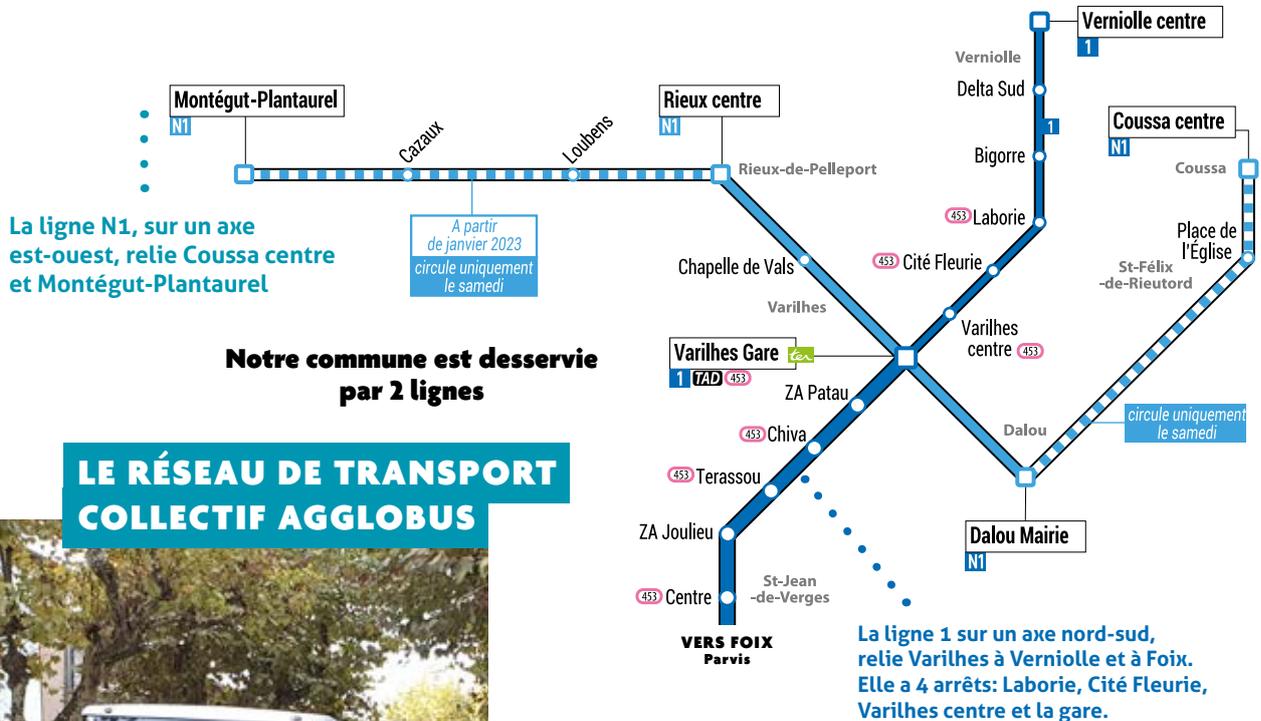
Le forum des associations n'a pas pu eu lieu cette année encore. Il a été remplacé par le bulletin des associations, «A la rencontre des associations varilhoises» disponible sur le site de la mairie.

Un nouveau comité des fêtes s'est créé. Si vous voulez les rejoindre, vous pouvez les contactez par mail comité de varilhes@gmail.com.

En collaboration avec Carrefour contact, le comité a organisé le 31 octobre une soirée Halloween et un marché de Noël est prévu les 17 et 18 décembre 2022.

VIVRE À VARILHES

Nouvelles mobilités



La ligne N1, sur un axe est-ouest, relie Coussa centre et Montégut-Plantaurel

A partir de janvier 2023 circule uniquement le samedi

Notre commune est desservie par 2 lignes

LE RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF AGGLOBUS



Agglobus est le réseau de transport urbain de l'agglomération Foix-Varilhes. Ses 4 lignes relient les communes de l'agglomération pour un tarif attractif à 1 euro le trajet.

Un transport adapté « à la demande » est disponible pour les personnes à mobilité réduite. Des formules d'abonnement sont possibles et l'achat des billets peut être effectué par l'application mobile M-ticket L'agglo-bus ou à l'Occitane tabac presse de Varilhes.

Le réseau et les horaires sont disponibles sur le site de Varilhes : <https://ville-varilhes.fr/vie-locale/transport-ligne-de-bus> ou celui de l'agglo, www.lagglobus.fr

Cette année le programme Moby a débuté dans les écoles de la commune. Ce programme qui analyse les pratiques de mobilité et promeut l'écomobilité scolaire est allé à la rencontre des parents en mai et juin dernier.



LE COMITÉ MOBY DANS LES ÉCOLES

Le comité Moby, constitué d'élus, de chargés de mission et de parents d'élèves motivés a proposé un parcours cyclable lors de la fête de l'animation et a effectué des marches exploratives pour analyser l'accessibilité et la sécurité aux abords des écoles.

Des ateliers de sensibilisation ont pris place dans chaque classe élémentaire les 20 et 21 octobre 2022. Les parents d'élèves ont eux aussi participé, en répondant à un questionnaire en ligne qui avait pour but de connaître les habitudes de mobilités. Après l'analyse des résultats, un plan d'actions sera établi et mis en place afin de favoriser l'écomobilité dans la commune. Le lancement du plan d'actions aura lieu en début d'année 2023.

VARILHES à l'ère du numérique

La commune a saisi l'opportunité donnée par l'Etat via son plan de «soutien innovation transformation numérique des collectivités» pour faire évoluer ses outils numériques et en acquérir des nouveaux.

Le numérique et l'informatique évoluent vite et sans cesse, c'est pourquoi il était important de moderniser notre site municipal vieillissant pour qu'il soit adapté aux nouvelles normes informatiques et avoir un design plus attrayant. Il s'agit également de permettre aux agents de se former à ces nouveaux outils.

Les usages du numérique sont aussi en pleine évolution, le smartphone que nous avons dans notre poche a révolutionné la communication, notre accès à l'actualité, à la consommation... Varilhes doit suivre cette mutation. L'application nous permettra d'être plus proche de vous, et vous, si vous le désirez, d'être un citoyen actif. Pour cela, vous disposez d'un formulaire de contact performant, d'un espace pour signaler les dysfonctionnements au sein de l'espace public et des sondages pour donner votre avis.

Ce besoin de proximité ressort des pages consultées sur l'application.

NB : Le site internet et l'application «Varilhes» respectent la loi RGPD sur la collecte, le stockage et l'utilisation des données des utilisateurs. Seules les données nécessaires aux statistiques sont collectées.



Vous êtes nombreux à visiter la page «vie locale» pour trouver les événements des associations, les commerçants, les artisans et l'Alae. S'informer sur l'actualité de sa ville et ses loisirs sont aussi ce qui vous amène à ouvrir l'application.

Le site est davantage consulté pour trouver une information administrative comme sur les services et les démarches. Il est probable que le petit format de téléphone ne rend pas très lisible ces pages.

Nous sommes conscients que ces outils ne sont pas à la portée de tous, c'est pourquoi ils ne remplaceront pas les supports de communication traditionnels comme la presse ou le panneau d'information et bien entendu le contact humain que vous trouvez à l'accueil en mairie et les élus.

POURQUOI FAIRE UN SIGNALEMENT À SA COMMUNE ?

TOUTE DÉCLARATION INCORRECTE SERA REJETÉE.

Signaler un problème à sa commune a été simplifié grâce à l'application mobile et au site internet. Il est devenu un geste citoyen.

En rencontrant **une anomalie ou un dysfonctionnement** sur la voie publique ou sur les bâtiments communaux, il suffit d'utiliser son téléphone pour alerter la mairie.

Pour que nos services soient réactifs et efficaces, certaines règles doivent être respectées.

Règles d'un signalement correct :

- Laisser ses coordonnées
- Être précis dans sa description
- Préciser le lieu
- Respecter les sujets définis

Pour quelles raisons signaler un problème à sa commune ?

- Une décharge sauvage
- Des dangers sur la voie publique comme un arbre tombé, un problème d'éclairage, des véhicules abandonnés, ...
- Des animaux errants
- Une dégradation sur le mobilier urbain

Ne peuvent pas être signalés par ce canal :

- Un problème de voisinage
- Du bruit dans la rue
- Un accident de la route
- La pousse d'herbes sur les trottoirs...
- Les remerciements (qui sont très appréciés, mais préférez le mail).

L'application « Varilhes » Résultats du sondage : vous êtes 92% à apprécier l'application.

Nombre de téléchargement : 346



VIVRE À VARILHES

Bourg centre,

UN NOUVEAU CONTRAT

Contrat de bourg centre 2019-2021

Le premier contrat de bourg-centre a été signé par la commune de Varilhes, la Région, le Département et la communauté d'agglomération le 24 Octobre 2019.

Ce contrat, initié par la Région, permet de mettre en priorité la requalification des cœurs de villages, de renforcer les services publics, d'améliorer les entrées de villes, de conforter la centralité commerciale, de renforcer la mobilité douce, le piétonnier...

Il a permis à la commune de Varilhes d'obtenir des financements de la Région pour l'aménagement de la route de Foix, la réhabilitation de la piscine et de bénéficier de la mise à disposition par la communauté d'agglomération d'une chargée de développement économique, actions d'accompagnement et stratégie commerciale.

Contrat de bourg centre 2022-2028

Ce contrat, comme le précédent, a pour but d'accompagner la requalification des espaces publics pour faire de Varilhes un bourg-centre accueillant et convivial et d'apporter les services et les équipements favorables à l'épanouissement et au bien-être des Varilhoises et Varilhois.

L'étude pour la définition d'un projet urbain par un cabinet qui a travaillé sur trois projets : l'aménagement du parc du Château, l'aménagement d'un parking à la Tuilerie associé à la création d'un cheminement doux et la création d'un espace de loisirs au hameau du Courbas est prise en compte dans ce contrat.

Y sont inscrits, notamment, l'aménagement de la deuxième partie de la route de Paris et de la route de Rieux, la construction d'un vestiaire au stade, la création d'espaces publics à Laborie...



La fin d'année avec les Aînés

C'est une tradition pour laquelle la municipalité et le CCAS s'activent à chaque fin d'année, le colis et le repas des aînés. Plus de 360 personnes âgées de 77 ans et plus vont bénéficier au choix de l'un ou l'autre de ces présents.

Les membres du CCAS ont confectionné un panier bien garni d'articles provenant de plusieurs commerçants Varilhois, les commerces Nat'Ursula, les boucheries charcuterie Aubert et Biard, Les paniers du Val d'Ariège et VIVAL. Nous les remercions pour leur participation et la qualité de leurs produits. Ils seront distribués par les élus entre le 12 et le 17 décembre inclus.

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le dimanche 11 décembre et a été l'occasion de retrouvailles. Il s'est terminé avec quelques pas de danse au rythme des musiciens de l'orchestre.



Le dispositif Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées)

La commission des aînés a organisé une information sur le dispositif MONALISA présenté et porté par la communauté d'agglomération CAPFV. Les deux associations humanitaires de Varilhes et le CLIC ont été associés à cette réunion.

Les actions du CCAS

La lutte contre le logement indigne

Dans le cadre du programme de lutte contre le logement indigne, le CCAS a participé à six visites de logements suite à des signalements. Une réunion avec le Pôle habitat de la CAPFV et l'agence SOLIHA a permis de faire un point d'étape sur l'Opération Programmée de l'Habitat déployée sur la commune, 13 dossiers de demande de réhabilitation de logements ont été déposés en 9 mois de fonctionnement.

Le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)

La commission familles en lien avec le suivi (CLAS) a rencontré les deux directrices des groupes scolaires et les intervenants afin de faire le bilan des actions du CLAS auprès des élèves. Ce sont plus de 30 enfants qui sont accueillis une fois par semaine dans les écoles. Les conclusions sont très positives, ils sont plus à l'aise et ont pris confiance en eux et en leur capacité pour apprendre.

Le dispositif a été reconduit pour la rentrée 2022.



A SAVOIR : Le CCAS peut répondre aux demandes d'aides financières ponctuelles exprimées par les Varilhois. Contacter la mairie pour en savoir plus.

COMMERCES

Les nouveaux arrivants

Nouvelle équipe au CARREFOUR CONTACT

Depuis le 7/12/2021, une nouvelle équipe, Jérôme et Amélia Perrault, ont pris la gérance du Carrefour Contact.



Originaires de Lezat sur Lèze, ils souhaitent proposer à leurs clients davantage de produits locaux, issus de la filière courte.

Le rayon boucherie accueillera un vrai boucher traditionnel qui travaillera avec des éleveurs de Lorp Sentarail, St Sulpice, Lezat....

Face à la nouvelle donne économique et les problèmes de pouvoir d'achat, un rayon de la gamme Carrefour Simply (à petits prix) est mise en avant.

Proches de leurs clients, ils s'intègrent dans la vie de la commune en participant à l'animation Halloween et au marché de Noël en collaboration avec le nouveau comité des fêtes de Varilhes.

N'hésitez pas à venir les retrouver sur le parking : vin chaud, chocolat, viennoiseries et père Noël vous attendent aux côtés d'exposants locaux.

LES PANIERS DU VAL D'ARIÈGE mettent à l'honneur les produits locaux

Peggy, Laurence, Vincent et Michel sont une bande de copains qui partage la même idée de la consommation locale et promet une alimentation différente. Ils ont à cœur de mettre en valeur les savoir-faire des producteurs sélectionnés. Ils valorisent ainsi les circuits courts et les produits bio dans un rayon de 100km.



Vous découvrirez dans cet espace plus de 1500 références: fruits et légumes, produits laitiers, charcuterie, viande, vins, farines, huiles, épicerie fine et même des cosmétiques. Au service vrac, vous trouverez des pâtes, du riz, des graines, des fruits à coque...

Pour les fêtes, ils vous proposent des paniers cadeaux aux compositions généreuses. N'hésitez pas à faire appel à leurs services ou au Click and Collect.

En 2023, ils organiseront des animations lors desquelles les producteurs pourront expliquer leur mode de production et vous faire déguster leurs produits.

PÂTISSERIE-BOULANGERIE SARDA, du Fait Main



De bons matins à Varilhes, il y a des devantures que nous humons avec plaisir et gourmandises. La nouvelle pâtisserie-boulangerie Sarda en fait partie.

Mr Sarda et sa compagne Melle Pellet ont repris la Boulangerie Luchet. Leur passion pour le pain et ses dérivés les ont amenés à Varilhes dont ils ont perçu le potentiel. Lui, était déjà dans le métier de l'artisanat du pain depuis de nombreuses années, elle, a quitté son emploi dans le secteur médical pour suivre son compagnon dans cette aventure.

Ils proposent des produits traditionnels et de qualité fait maison. Ils veulent mettre le pain « ancien » à l'honneur pour que chacun retrouve le goût de son enfance. Ils proposent aussi des pâtisseries sans gluten et des pains avec un indice glycémique faible pour les personnes diabétiques.

CONTACT

LES PANIERS DU VAL D'ARIÈGE

Tél : 05 61 60 65 97

Mail : contact@lespaniersduvaldარიე.com

Application de la ville : Varilhes

Site-web : lespaniersduvaldარიე.com

PÂTISSERIE-BOULANGERIE SARDA

Tél : 05 61 60 77 62

BENTO SHOP & GO

Tél : 06 11 65 77 95

Site : bentoshopandgo.com

CARREFOUR CONTACT

Tél : 05 61 68 50 47

Facebook : @Carrefourcontactvarilhes



BENTO SHOP & GO Enfin des Sushi à Varilhes

En Avril 2022, un nouvel établissement a ouvert ses portes au 10 avenue de Rieux.

Vous pouvez découvrir leur concept en consultant la rubrique prévu à cet effet sur leur site internet : Bentoshopandgo.com Le site permet aussi de visualiser la carte du jour mais pas uniquement puisque c'est également une plateforme de commande et de paiement pour vos emportés et livraisons. Même sans avoir commandé, en vous rendant dans la boutique, vous trouverez toujours de quoi manger sur le pouce.

Que ce soit les plats du jour mis en libre service dans une vitrine réfrigérée ou bien dans la partie épicerie. (Sushis, Nems, Samossa, Bento, Brochettes, Bubble Tea...)

Le Chef Ly et sa collaboratrice Sarah sont ravis de vous accueillir du Mardi au Vendredi de 18h30 à 22h et le samedi de 19h à 23h.

COMMUNICATION DES GROUPES

« BIEN VIVRE VARILHES »

Engagements et Positive attitude.

Pour les élus de notre groupe, ce début d'année a été marqué par nos démarches en soutien de la demande de Mme le Maire du renouvellement de la délégation de notre service municipal d'eau et d'assainissement.

Courriers, rencontres, concertations et négociations sont les actions concrètes que nous avons menées auprès du Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Foix-Varilhes. Notre déception fut à la hauteur de notre investissement sur ce dossier lors du vote contraire des conseillers communautaires.

Depuis plusieurs mois, chaque fait d'actualités, la guerre en Ukraine, l'inflation, la crise énergétique, les changements climatiques, l'incertitude du covid, ... nous a plongé dans une certaine crainte de l'avenir. Dans ce contexte, nous avons adopté une «positive attitude» et fait de nos engagements notre ligne de conduite.

Des projets et des travaux sont en cours de réalisation, certains ont même été finalisés.

Nous accompagnons nos associations dans leur reprise d'activités, dans leurs projets culturels et sportifs.

Nous nous investissons dans la communication numérique adaptée, avec de nouveaux outils.

Nous œuvrons à l'amélioration de l'accueil de nos enfants à l'ALAE et à la cantine.

Enfin, nous avons partagé avec les Varilhoises et les Varilhois de tous âges une parenthèse d'insouciance, de fraternité, d'amitié et de partage en organisant une belle fête locale.



Le contexte économique et social va nous imposer des contraintes sur notre budget 2023.

Dynamisme, investissement et qualité de nos services publics seront notre leitmotiv pour passer ce cap difficile.

Responsabilité, optimisme, positivité sont les engagements du groupe majoritaire « Bien Vivre Varilhes ».

Au nom des élus, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2023, prenez soins de vous.

VARILHES EN COMMUN

GRUPE D'OPPOSITION ET DE PROPOSITIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE VARILHES



GRUPE VARILHES EN COMMUN

À ce jour, notre sentiment est que le sort de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement était déjà réglé avant même que le débat ne devienne public.

En effet, faut-il penser qu'en 2019 un accord ait été envisagé entre le Président de l'Agglo et La Maire de Varilhes?

On peut s'interroger aussi, de savoir si la convention avait pour objectif de passer le cap des élections de 2020?

Est-ce qu'il s'agissait de tenir la population éloignée du centre de décision, y compris les élus de la majorité?

Quoi qu'il en soit, la conséquence aujourd'hui, est que le SMDEA va prendre le contrôle de l'eau et de l'assainissement contre l'avis des Varilhois-es!

Or si la volonté avait été de conserver ce service, un débat public aurait pu avoir lieu comme nous l'avions suggéré dès le début, en présence des dirigeants de l'Agglo et du SMDEA et les décisions auraient pu être prises, ensuite.

Aussi, tous les débats relatifs à la bonne gestion et à la pérennité de la Régie -irréfutables- devenaient dès lors superfétatoires.

Il est triste de penser que l'avis des gens ait pu être ainsi ignoré, au moment où précisément, les services de proximité prennent une importance majeure dans le débat social et environnemental.

Après avoir fermé le Camping, laissé le Syndicat d'Initiative, le PLU...faudra-t-il que nous perdions la Régie électrique? C'est ce à quoi nous ne nous voulons pas nous résoudre!

Varilhes doit garder toute sa superbe!

Il est temps que nos concitoyens prennent la main en impulsant des valeurs démocratiques, ambitieuses et fraternelles pour le développement de notre commune.

ÉTAT CIVIL

Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

RENEAUD Lucien, Mario, Michel
07/10/2021

BOUBILA BOIRE Françoise, Marcelle
13/10/2021

ALBOUY Laurent 17/10/2021

CABARROCAS Germaine 08/11/2021

DUROU Bernard, Raoul, Barthélémy,
François 17/11/2021

PLAIDEAU RAYNAUD Arlette, Renée,
Georgette 14/11/2021

ISACH Eric, Jean 27/11/2021

GUETTOUCHE Mohamed 30/11/2021

CANCEL GARCIA Andrée 08/12/2021

CORTICCHIATO MARTINEZ Denise,
Lucienne 19/12/2021

RESPAUD BLANDINIÈRES Alice
15/12/2021

FAURÉ PAROUFFE Christiane, Marguerite,
Anne 23/12/2021

MORENO Serge, Raymond 22/12/2021

LION Alexandra 31/12/2022

REMY CIREZ Sabine, Marie, Jeanne
16/01/2022

ROZEL MAILLE Paulette 22/01/2022

BARBUDO Sébastien, Emmanuel,
Raymond 27/01/2022

PASCAL Robert, Fernand, Paul
02/02/2022

MIROUSE DURAND Augusta, Jeanne
14/02/2022

DOUSSAT PERIE Denise, Marie
25/02/2022

HERSCOVICI PERPERE Marie, Thérèse
10/03/2022

CLAUDI Joséphine 04/04/2022

BALAS VERGÉ Léone, Etienne,
Françoise 24/03/2022

GARDEL ROYO Valentine, Marie
19/04/2022

MOREL PHILIPPE Yvette, Mauricette,
Marie-Madeleine 22/04/2022

DELPONT Guy, Jean 18/04/2022

DAMBREVILLE TABONE Josette,
Marguerite 26/04/2022

SIMON SINEAU Odette, Solange,
Mauricette 04/05/2022

DE VISME BERTHALON Danielle Edith
13/05/2022

TRUJILLO Christian, Alfred 13/05/2022

MASSAT DEJEAN Danielle, Marcelle
23/05/2022

HAMON VIDAL Gilberte, Antoinette
18/05/2022

SENECHAL Francis, Jean-Paul
30/05/2022

BERDEIL André, Jean 12/06/2022

LOUIS Eugène, Raphaël 19/06/2022

BUTEL LACROIX Michèle, Renée
21/06/2022

JULLIEN CASTILLO Geneviève
11/09/2022

CARRON ABOU Rachida 03/10/2022

Naissances

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents

JARROT FOURNIER Albane 05/10/2021

DENIS GHIDALIA Eva Cecilia Isabella
23/10/2021

GODART Luna, Valentine 16/11/2021

DURAND Loé, Romain 02/11/2021

SABATIÉ Joycen 12/12/2021

EYMA Yaelle, Marie-Jeanne 02/01/2022

BASAÑA BORDES Swann
09/01/2022

MARIN Serena, Lyla 18/01/2022

BONNEFOY EINAUDI Noa, Guy, Jean-
Pierre 08/02/2022

BRAHIMI Elyes, Paul 10/02/2022

NAÏT-AÏSS Gaëlle 11/02/2022

BERDEIL Nina 02/04/2022

PIGNERO Liam, Jean 30/04/2022

SOURRY RIVIERE Lola 24/05/2022

VIÉ Maëlle, Sylvie, Nadine 01/06/2022

PAZZOTTU Leeroy, Raphaël 09/06/2022

MSAADI Rayan 13/06/2022

NAZE Roxane 14/06/2022

BUAILLON Liam, Malo 26/07/2022

BERNIERE Liam 07/08/2022

RESCANIÈRES Faustine 10/08/2022

VENTRICE TAVARES Dona, Karla
14/08/2022

TOMELO Lùca, André 18/08/2022

DAUTRY BILLIAUX Manoé, Gabriel
24/08/2022

BOISSON Louis 28/08/2022

NIERI ANTUNES Lewis 29/08/2022

JOIGNETTE Léandro, Georges, Sébastien,
Valentin 21/09/2022

RAUFAST Kiara, Ambre 21/09/2022

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

La Mairie de Varilhes est désormais équipée pour réaliser les demandes et les renouvellements de carte d'identité et de passeports.

Après les installations techniques et la formation de deux agents de la Mairie, ce dispositif est maintenant opérationnel depuis le 25 novembre 2022.

Pour déposer une demande de titres sécurisés, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous auprès de la Mairie au service Accueil :

par téléphone : 05 61 60 73 24

ou par mail : accueil@mairievarilhes.fr

Avant votre rendez-vous, vous retrouverez les démarches à faire sur le site internet de la Mairie et l'application mobile

Mariages

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

ROUSSEL Florie Michèle & TAIDER Renaud
Pierrot Bruno 15/12/2021

BORDES Marion, Nadège & BASAÑA Mathias
Gilbert 15/04/2022

DUBOIS Océanne BÉLINDA & EYMA Steven Yves
16/04/2022

SOYER Dany Alice Rose & GOUTAUDIER Xavier
Yves Bertrand Noël 04/06/2022

PATINO SOTO Lina, Maria & THOMAS Samuel
04/06/2022

HOUBAINE Sarah & MOREAU Marius Lucas
02/07/2022

SIELCZAK Emilie Michèle Madeleine & DELRIEU
Arnaud Bernard 02/07/2022

FREYCHE Patricia Marie-Pierre & DE SOUSA
Lucien 23/07/2022

BARTSCH Katharina Maria & ISACH Cédric
Damien 30/07/2022

SOLANA Chloé & MARTY Marc 30/07/2022

FEUILLERAT Céline & PUIGCERCOS Mathieu
Jean-Pierre Raymond 13/08/2022

FERREIRA Isabel Maria & QUAGLIO Jean-Paul
Maurice 03/09/2022

VAN HYFTE Estelle & SANTINI Sylvain
17/09/2022

DOMINGUEZ GALLARDO Ana & PERRIARD
Christian Henri 17/09/2022

Bâtiments et espaces publics

- Une horloge électrique est posée à la mairie et la façade rénoverée en 1960.
- Le cimetière s'agrandit en 1965.
- A l'école Paul Delpech, la cour des classes enfantines est goudronnée et elles prennent le nom d'école maternelle en 1968. Une classe de perfectionnement est ouverte.
- A l'école de Laborie, un préau est accolé à la classe et des toilettes sont construites en 1960.



L'AUTOMOBILE

L'automobile symbole de liberté et de prospérité, représente la réussite sociale.

Le nombre de véhicules en circulation augmente mais le réseau routier n'est pas adapté à ce trafic plus dense et rapide. Malheureusement, les accidents de la route deviennent fréquents et mortels, ils sont les principaux faits divers dans la presse locale.

En 10 ans à Varilhes, la Dépêche relate une quinzaine d'accidents dont 2 mortels.

Les zones accidentogènes sont l'avenue de Foix, Baccalou en bas de la côte du Curbail bordé de platanes et le passage à niveau.

Les ordures

La modification de la consommation des ménages pose le problème de l'élimination des déchets. Leur collecte est organisée par la commune, mais les Varilhois continuent de les jeter aux bords des routes, dans les galages, aux abords ou depuis le pont, dans le ruisseau de Dalou ou les brûlent.

La mairie alerte sans cesse les administrés des problèmes de salubrité publique et de l'état pestilentiel de certains quartiers. Elle lance une campagne d'équipement en poubelle ménagère. En 1966, elle achète un terrain à Girolles, loin des habitations pour y entreposer les déchets. Mais les dépôts sauvages persistent notamment le long du chemin du Puget, entre le pont et la maison Exposito.



Le camping

Les années 60 sont les années des loisirs: la 3ème semaine de congés payés est généralisée à tous les salariés en 1956, puis la 4ème semaine en 1969. L'accession plus facile à la voiture accroît les déplacements des touristes vers la mer et la montagne.

Varilhes se dote d'un camping qui ouvre en juin 1961, progressivement équipé de végétaux et d'un bloc sanitaire supplémentaire. Mr Louis Sauret en est le premier régisseur.



DES AMÉNAGEMENTS SONT RÉALISÉS POUR ADAPTER ET SÉCURISER LES ROUTES :

- les platanes de la route de Foix sont abattus en 1963.
- la largeur des voies urbaines et des voies rurales sont fixées à respectivement 7 mètres et 5 mètres.
- des panneaux stop sont installés aux intersections de la RN20 ainsi que des feux rouges au passage à niveau.



La sécurité des véhicules est à son balbutiement.

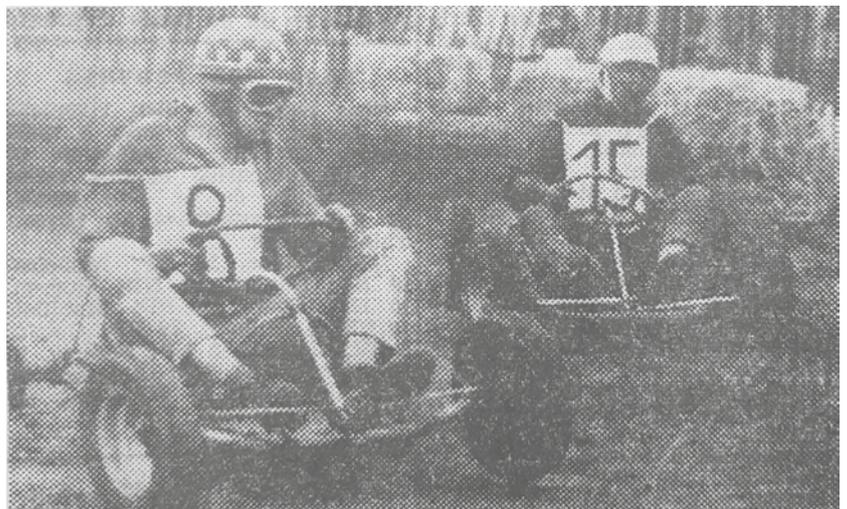
Tous les ans, l'automobile Club du Midi installe un centre-mobilité de sécurité sous les arcades de la mairie afin de proposer un contrôle des organes des véhicules. La ceinture de sécurité n'équipait pas encore les véhicules.

Course de kart à Varilhes !

Le sport automobile est célébré jusque dans nos fêtes. En août 1960, le tout nouveau club de karting présidé par Camboulives organise une course de kart. Des équipages Varilhois (Camboulives, Marandel et Vidal) participent à la course qui est remportée par le toulousain Manone.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce n'est qu'en 1967 que nos voies publiques, places et rues ont eu les plaques nominatives et les maisons leur numérotation.

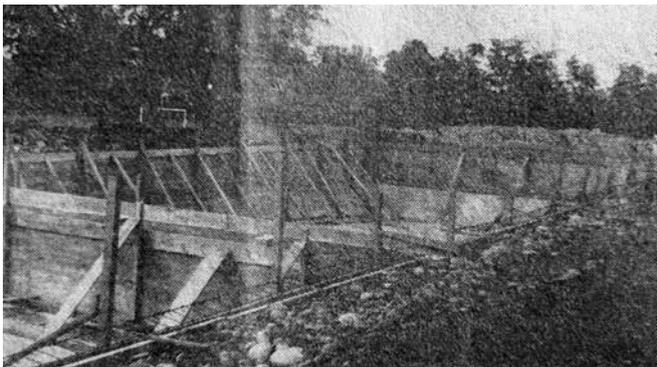


HISTOIRE

Varilhes dans les années 60

La piscine

Varilhes est la première commune de l'Ariège à avoir une piscine municipale. En 1960, l'architecte Jean Bordes de Foix en établit les plans avec deux bassins, des vestiaires et des douches.



Les scolaires l'inaugurent le 14 juin 1962. C'est un énorme succès, elle attire chaque année une forte affluence : en 1965 plus de 600 personnes la fréquentent en une seule journée. A proximité, une buvette en bois est montée et attribuée chaque année par adjudication. Le limonadier, Mr Soula, Mr Lubet du café de l'Union, Mr Petit ou Mme Hirtz en sont les tenanciers successifs.

En 1964, l'ensemble sportif est inauguré par le préfet qui eut ces mots «Varilhes a toujours été à l'Avant-garde des progrès social et humain, éléments indispensables pour retenir notre jeunesse au pays, il faut toujours améliorer les conditions de vie».



Le sport à l'école

Le sport entre aussi à l'école avec l'éducation physique sportive (EPS) et l'épreuve de masse du Lendit. Le professeur, hissé sur une estrade, donne le rythme et coordonne les gestes des élèves. En 1964, jour de l'inauguration de l'ensemble sportif, le Lendit départemental se tient sur le stade à Varilhes. Plus de 2500 élèves exécutent consciencieusement des danses folkloriques, rythmiques et des équilibres.

Le patronage Francs et Franches Camarades (les Francas d'aujourd'hui) prend en charge la garderie du jeudi (jour sans école). Il organise beaucoup d'activités sportives et de rencontres avec d'autres patronages. Au mois de juillet, les enfants partent dans les centres aérés et dans les colonies de vacances.



LE SPORT

Dans la France des «30 Glorieuses», le sport est un enjeu politique. Le président de Gaulle et son ministre Maurice Herzog (secrétaire à la Jeunesse et aux Sports) lancent des investissements pour orienter la jeunesse vers la pratique du sport. Varilhes s'inscrit totalement dans cette politique d'équipements sportifs en créant un ensemble comprenant, un terrain de sport, des tribunes, une piscine et un gymnase couvert.

Les associations sportives

Le club ou l'association devient le passeur privilégié de cette culture sportive et de ses valeurs. Des nouvelles associations sportives se créent : la Boule Saint-Michel (1959), le Karting Club Varilhois (1960), le tir à l'arc (1962), la natation (1963) avec MM Ayrivié et Maris qui animent les cours ou les compétitions, le ski (1964) et le tennis (1965).



La Varilhoise

A cette époque, la Varilhoise participe au championnat d'honneur de la poule C avec son équipe 1, elle joue en coupe du Midi, en coupe d'Ariège et en coupe de France.

PALMARÈS:

1965 : Championne d'honneur de la poule C

1967 : Accession à la Super Promotion

1969 : Vainqueur de la coupe d'Ariège avec Serny, Exposito, Y. Vinuesa, A. Rougé, R. Servant, Lagarde, Augistrou, Roujas, Canet, Robin, Naveso, Rodriguez, Gomez et Pauly.

Raymond Servant (Varilhes) se souvient...

«A droite de la photo se tient Chabanac, il était ouvrier à la mairie. C'était le porte-bonheur de la Varilhoise, il venait à tous les déplacements et c'était impensable de partir sans lui. Il était estimé de tous et par toutes les générations. Sacré Chabanac!»

DE JEUNES SPORTIFS À VARILHES ...

Deux jeunes Varilhois, Rémy et Roland SMET se font un nom dans le cyclisme. Rémy Smet de l'Avenir Cycliste Appaméen, est un jeune espoir régional qui remporte plusieurs courses chez les minimes et qui participe à l'épreuve cycliste des fêtes de Varilhes en 1964.

Son frère cadet, Roland du Vélo-Club du Pays d'Olmes suit ces traces, il gagne le premier pas régional en 1969.

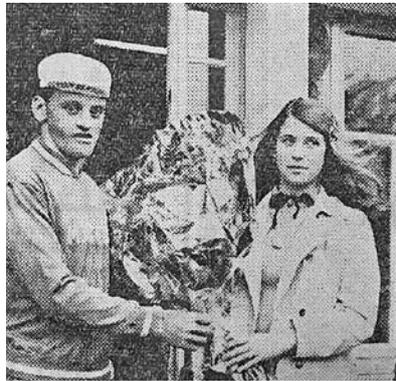
La promotion du sport

Avec ces équipements modernes, Varilhes accueille en 1965, les stagiaires du centre d'initiation sportive du service départemental de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit pour eux de «promouvoir l'activité en formant une jeunesse apte à l'initiation au sport».

Allant de pair avec cet objectif, des sportifs de renom viennent dans notre cité.

Raymond Servant (Varilhes) se souvient...

« Yvon Moncade, le quincailler a fait venir Just Fontaine à Varilhes en juillet 1965 pour fêter la fin de la saison 64/65. Yvon était dans le milieu du foot au TFC et faisait venir du monde à la Varilhoise dont les entraîneurs Broca et Brunet. « Justo » était une vedette internationale comme l'est Mbappe aujourd'hui, c'était le meilleur buteur de la coupe du monde en 1958 avec 13 buts. Pendant cette journée de juillet, il a participé à un match entre les vétérans de la Varilhoise et l'équipe première. Il était bien affuté, toujours excellent canonnier, il driblait-tirait avec une facilité déconcertante et dans n'importe quelle position! »



Colette Besson, médaille d'or du 400 mètres aux Jeux Olympiques de Mexico en 1968 et sa rivale Nicole Duclos, future championne de France et d'Europe du 400m en 1969 ont été les hôtes de Varilhes en 1968.



COUT DE LA VIE :

- **1960** : Le nouveau franc est mis en circulation, 100 francs anciens = 1 Franc nouveau
- **LA DÉPÊCHE** : 0,20 franc en 1960 et 0,50 franc en 1969
- **TIMBRES-POSTE** : 0,25 franc en 1960 et 0,30 franc en 1968
- **SALAIRE OUVRIER DE LA MAIRIE** : 270 francs brut/mois en 1960 et 551,25 frs brut/mois en 1969
- **1963** : Les centimes de franc sont mis en circulation.
- **TARIF DE LA PISCINE DE VARILHES**
Entrée baignade simple : 1,20 franc
Enfant moins de 14 ans : 0,60 franc
Dépôt objets de valeurs : 0,20 franc
- **1965** :
- **UN TÉLÉVISEUR** de 59cm avec sa table : 1 400 francs
- **UNE RENAULT 4L** : 5750 francs
- **1967** :
- **TARIF CAMPING 2^{ÈME} CATÉGORIE DE VARILHES** : campeur > 1 franc ; voiture > 0,40 franc ; emplacement 100m² > 0,40 franc

REMERCIEMENTS

à **Mme Léger, Mr Subra & Mr Raymond Servant.**
Sources : Archives de la dépêche du midi et registres des procès-verbaux des conseils municipaux de Varilhes

LES ANNÉES 70

Vos souvenirs de la vie quotidienne, des festivités, de l'école, ... enrichiront la prochaine enquête « Varilhes dans les années 70 », n'hésitez pas à nous solliciter et à nous apporter vos documents (photos, cartes postales, ...) de cette période. Merci



Place de l'hôtel de ville
09120 VARILHES
05 61 60 73 24
[www.ville-varilhes.fr /](http://www.ville-varilhes.fr/)
accueil@mairievarilhes.fr

